



## CARACTERISTIQUES

Largeur : 6,20 m (mur/mur)  
Profondeur : 4,10 m  
Hauteur de la scène : 0,45 m

Hauteur / Perches : 3,10 m  
Pendrillons : 0,90 de largeur  
Rideau de fond fixe / ouverture centrale

Climatisation  
Gradin : banquettes 67 places

## LUMIERE

Ordinateur Mac : Dlight  
Blocs de puissance : 24 x 2,3 Kw  
21 projecteurs 650 W fixes (possibilité de régler et gélater entre chaque montage)  
3 PAR LED Colorado 2 en contre-jour

## SON

Ordinateur Mac : QLab 4  
Console Yamaha  
2 enceintes en façade 60W  
1 lecteur CD avec auto-pause

## Liste des choses à savoir et à penser

- 21 projecteurs communs de 650 W ADB (voir plans de la salle) à régler et gélater si nécessaire à chaque montage avant le spectacle par le régisseur de la compagnie
- Les porte-gélatines des communs seront à fournir par la compagnie (15,5 x 15,5 cm)
- Des ponctuels sont possibles après accord avec le directeur technique
- Faire le plan de feu adapté à la Salle 3 et l'envoyer au directeur technique dès que possible avant le 15 mai.
- Soyez autonomes, pensez aux gélatines, scotch alu, gaffeur, drisse, machinerie... vous connaissez mieux votre spectacle que nous
- Le planning des services de montage sera défini par le régisseur général en fonction de chaque spectacle en amont du festival
- Le régisseur de la salle est présent pour l'accrochage, l'encodage et la mise en conformité du plateau durant le montage
- Tout matériel lumière implanté sera vérifié, marqué, listé et **refusé si en mauvais état !**
- **Le régisseur de la salle se donne le droit de refuser tout matériel qui lui paraîtrait dangereux et/ou non conforme**
- 1 générale technique est prévue en amont du festival
- Durant le festival, 1 régisseur de salle est présent pour chaque montage et démontage, il s'occupe de faire le patch, la mise en conformité des régies son/lumière/plateau et envoie les circuits pour le réglage des communs par le régisseur de la compagnie. Il ne s'occupe ni du décor ni du matériel à installer concernant le spectacle (sauf accord préalable entre les deux parties)
- Pour la compagnie qui va jouer, les loges sont à disposition 20 minutes après le début du spectacle précédent
- Prévenir le directeur technique si le spectacle comporte des artifices, pyrotechnie, machine à fumer, confettis, arme à feu...
- Etre en possession de tous les PV nécessaires concernant les éléments de décor

## à savoir pour la Compagnie...

- La compagnie a l'obligation d'être accompagnée de régisseur(s) professionnel(s)
- Médecine du travail **impérativement** à jour pour tous les intermittents